

Conférence régionale des élus de Laval
États financiers
au 31 mars 2011

Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 3
États financiers	
Résultats	4
Évolution des actifs nets	5
Flux de trésorerie	6
Bilan	7
Notes complémentaires	8 - 23
Renseignements supplémentaires	24 - 25



Raymond Chabot Grant Thornton

Rapport de l'auditeur indépendant

Raymond Chabot Grant Thornton

S.E.M.C.R.L.

Bureau 300

Les Tours Triomphe

2500, boulevard Daniel-Johnson

Laval (Québec) H7T 2P6

Aux administrateurs de

Conférence régionale des élus de Laval

Téléphone : 514 382-0270

Télocopieur : 514 875-9797

www.rcgt.com

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de l'organisme Conférence régionale des élus de Laval, qui comprennent le bilan au 31 mars 2011 et les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme Conférence régionale des élus de Laval au 31 mars 2011 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada.

Raymond Adolphe Brant Thibault, S.E. N.E. R. L.

Laval

Le 13 juin 2011

Conférence régionale des élus de Laval Résultats

pour l'exercice terminé le 31 mars 2011

	2011	2010
Produits	\$	\$
Charges de fonctionnement (a)	4 565 246	3 421 709
Charges reliées aux programmes	1 170 034	1 062 876
Charges reliées aux mandats spéciaux (a)	728 668	387 328
	2 617 530	1 957 997
	4 516 232	3 408 201
Excédent des produits par rapport aux charges	49 014	13 508

(a) Les charges de fonctionnement et les charges reliées aux mandats spéciaux incluent respectivement un montant d'amortissement de 40 478 \$ et 1 284 \$ (38 795 \$ et 1 248 \$ en 2010).

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers et la note 3 fournit d'autres informations sur les résultats.

Conférence régionale des élus de Laval

Évolution des actifs nets

pour l'exercice terminé le 31 mars 2011

	2011		2010	
	Investis en		Total	Total
	Non affectés	immobilisations	\$	\$
Solde au début	795 660	152 004	947 664	934 156
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	90 776	(41 762)	49 014	13 508
Investissement en immobilisations	(12 011)	12 011		
Solde à la fin	874 425	122 253	996 678	947 664

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Conférence régionale des élus de Laval

Flux de trésorerie

pour l'exercice terminé le 31 mars 2011

	2011	2010
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits par rapport aux charges	49 014	13 508
Éléments hors caisse		
Amortissement des immobilisations	41 762	40 043
Variations d'éléments du fonds de roulement (note 4)	(133 592)	2 466 289
Rentrées (sorties) nettes de fonds	(42 816)	2 519 840
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Immobilisations et sorties nettes de fonds	(12 011)	(42 848)
Augmentation (diminution) nette de l'encaisse	(54 827)	2 476 992
Encaisse au début	7 601 153	5 124 161
Encaisse à la fin	7 546 326	7 601 153

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Conférence régionale des élus de Laval

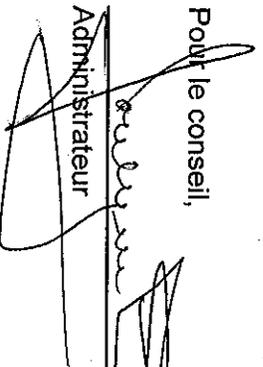
Bilan

au 31 mars 2011

	2011	2010
	\$	\$
ACTIF		
Acif à court terme	7 546 326	7 601 153
Encaisse	1 129 431	1 765 350
Débiteurs (note 5)	2 900	2 900
Frais payés d'avance	8 678 657	9 369 403
Immobilisations (note 6)	122 253	152 004
	<u>8 800 910</u>	<u>9 521 407</u>
PASSIF		
Passif à court terme	77 562	165 191
Comptes fournisseurs et charges à payer	7 726 670	8 408 552
Apports reportés (notes 7 à 30)	7 804 232	8 573 743
	<u>8 744 232</u>	<u>8 744 232</u>
ACTIFS NETS		
Non affectés	874 425	795 660
Investis en immobilisations	122 253	152 004
	<u>996 678</u>	<u>947 664</u>
	<u>8 800 910</u>	<u>9 521 407</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil,


 Administrateur


 Administrateur

Conférence régionale des élus de Laval

Notes complémentaires

au 31 mars 2011

1 - STATUTS ET OBJECTIF DE L'ORGANISME

L'organisme, constitué en vertu de la Loi sur le ministère des Affaires municipales et des Régions (L.R.Q., c. M-22.1), a été reconnu par le gouvernement du Québec comme l'instance régionale représentative de la région de Laval en matière de développement régional. Il est reconnu comme une personne morale selon l'article 99 défini par la Loi sur le ministère du Développement économique et régional et de la Recherche et est exempt d'impôt.

Conférence régionale des élus de Laval a comme principal mandat d'évaluer les organismes de planification et de développement aux paliers local et régional, dont le financement provient en tout ou en partie du gouvernement, de favoriser la concertation des partenaires dans la région et de donner, le cas échéant, des avis à la Ministre sur le développement de la région.

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Base de présentation

Les états financiers sont préparés selon la méthode du coût historique, à l'exception de certains instruments financiers qui sont comptabilisés à la juste valeur. Aucune information sur la juste valeur n'est présentée lorsque la valeur comptable correspond à une approximation raisonnable de la juste valeur.

Entité contrôlée

À titre d'unique actionnaire, l'organisme avait formé une société, constituée en vertu de la Partie IA de la Loi sur les compagnies (Québec), ayant comme dénomination sociale « Fonds d'Aide à l'Entreprise de Laval Inc. » et lui avait confié la responsabilité d'administrer le Fonds d'aide aux entreprises. Cette société, inactive depuis plusieurs années, a été dissoute au cours de l'exercice financier 2011.

Estimations comptables

Pour dresser des états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, la direction de l'organisme doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que l'organisme pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Actifs et passifs financiers

L'organisme a choisi d'appliquer les recommandations du chapitre 3861, « Instruments financiers – informations à fournir et présentation », du *Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés* relativement à la présentation et aux informations à fournir afférentes aux instruments financiers.

Lors de la comptabilisation initiale, tous les actifs et les passifs financiers sont évalués et comptabilisés à leur juste valeur.

Par la suite, les actifs et les passifs financiers sont évalués et comptabilisés comme il est décrit ci-après.

Conférence régionale des élus de Laval

Notes complémentaires

au 31 mars 2011

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Actifs et passifs financiers (suite)

Actifs détenus à des fins de transaction

L'encaisse est classée dans la catégorie des actifs financiers détenus à des fins de transaction.

Prêts et créances et autres passifs financiers

Les débiteurs, excluant les taxes à la consommation à recevoir, ont été classés dans la catégorie des prêts et créances. Les comptes fournisseurs et charges à payer ont été classés comme autres passifs financiers. Ces instruments financiers sont évalués au coût après amortissement calculé selon la méthode du taux d'intérêt effectif (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers).

Constatation des produits

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et constatés à titre de produits du fonds approprié au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits du fonds approprié lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré. Les apports reçus à titre de dotations sont présentés comme des augmentations directes des actifs nets.

Amortissement

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Lorsque l'organisme reçoit des apports sous forme d'immobilisations, le coût de celles-ci correspond à la juste valeur à la date de l'apport ou à la valeur symbolique de 1 \$ si la juste valeur ne peut être déterminée au prix d'un effort raisonnable.

Les immobilisations sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement linéaire et les périodes qui suivent :

	Périodes
Équipement informatique	5 ans
Mobilier et agencements	10 ans
Améliorations locatives	5 ans

3 - INFORMATIONS SUR LES RÉSULTATS

	2011	2010
	\$	\$
Produits		
Subventions		
Provinciales	3 946 348	3 141 679
Municipales	241 137	62 129
Autres	314 143	199 424
Intérêts	63 618	18 477
Charges		
Charges du régime de retraite interentreprises	62 332	58 401

Conférence régionale des élus de Laval

Notes complémentaires

au 31 mars 2011

4 - INFORMATIONS SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE

Les variations d'éléments du fonds de roulement se détaillent comme suit :

	2011	2010
Débiteurs	\$ 635 919	285 831
Comptes fournisseurs et charges à payer	(87 629)	140 051
Apports reportés	(681 882)	2 040 407
	<u>(133 592)</u>	<u>2 466 289</u>

5 - DÉBITEURS

	2011	2010
Subventions à recevoir	\$	\$
Provinciales	862 322	1 541 241
Municipales	200 000	150 000
Autres	31 550	46 750
Intérêts à recevoir	1 604	27 359
Taxes à la consommation à recevoir	33 955	27 359
	<u>1 129 431</u>	<u>1 765 350</u>

6 - IMMOBILISATIONS

	2011	2010
Équipement informatique	Coût	Coût non amorti
	\$	\$
Mobilier et agencements	222 343	47 637
Améliorations locatives	142 938	32 051
	106 156	42 565
	<u>471 437</u>	<u>122 253</u>
	Amortissement cumulé	Amortissement cumulé
	\$	\$
Équipement informatique	217 274	164 965
Mobilier et agencements	135 996	97 982
Améliorations locatives	106 156	44 475
	<u>459 426</u>	<u>307 422</u>

Conférence régionale des élus de Laval

Notes complémentaires

au 31 mars 2011

7 - APPORTS REPORTÉS - FONDS INTERVENTIONS RÉGIONALES

Ce fonds est investi dans le cadre d'un protocole d'entente avec la Corporation Centre d'expositions horticoles et commerciales de Laval pour la réalisation des travaux inhérents à l'édification d'un centre de foires à Laval.

	2011	2010
Solde au début	\$ 600 000	\$ 600 000
Montant constaté à titre de produits	(300 000)	(300 000)
Solde à la fin	300 000	600 000

8 - APPORTS REPORTÉS - FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

Au cours de l'exercice, l'organisme s'est vu octroyer des apports de 1 659 465 \$ du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, dont 467 272 \$ sont à recevoir, visant les mesures prévues dans le cadre des ententes spécifiques et au financement de toute autre activité exercée par une conférence régionale des élus (CRÉ de Laval).

	2011	2010
Solde au début	\$ 712 534	\$ (712 534)
Fonctionnement	150 000	150 000
Engagé 2006-2007	17 820	1 402
Engagé 2008-2009	190 460	45 110
Engagé 2009-2010	(150 000)	255 500
Engagé 2010-2011	1 328 558	1 597 489
Non engagé	1 686 838	2 049 501

	2011	2010
Solde au début	\$ 688 376	\$ (688 376)
Fonctionnement	150 000	150 000
Engagé 2006-2007	5 000	17 820
Engagé 2007-2008	159 783	190 460
Engagé 2008-2009	(220 000)	(245 365)
Engagé 2009-2010	390 572	1 328 558
Non engagé	705 355	1 686 838

Conférence régionale des élus de Laval

Notes complémentaires

au 31 mars 2011

9 - APPORTS REPORTÉS - FORUM JEUNESSE

Au cours de l'exercice, l'organisme s'est vu octroyer des apports de 709 736 \$ dont 695 132 \$ provenant du gouvernement provincial et 14 604 \$ des intérêts générés par le Fonds Régional d'investissement Jeunesse (F.R.I.J.)

De plus, l'organisme s'est engagé à verser un montant de 851 906 \$ provenant du F.R.I.J., dont 682 906 \$ pour des ententes régionales se terminant au plus tard le 31 mars 2014. Au 31 mars 2011, la totalité du solde est engagée.

		Montant		Montant		Montant	
		Solde	Transfert aux	encaissé	à titre	Solde	
		au début	programmes	et à recevoir	de produits	à la fin	
		\$	\$	\$	\$	\$	
Fonctionnement		55 026		184 132	(165 661)	73 497	
Implication Citoyenne		87 040	44 243	(108 611)	(108 611)	22 672	
F.R.I.J.		650 028	(319 243)	525 604	(179 719)	676 670	
		<u>792 094</u>	<u>(275 000)</u>	<u>709 736</u>	<u>(453 991)</u>	<u>772 839</u>	
		2010					
		Montant					
		Solde	Transfert aux	Montant	Montant	Solde	
		au début	programmes	encaissé	à titre	à la fin	
		\$	\$	et à recevoir	de produits	\$	
Fonctionnement		72 209		180 521	(197 704)	55 026	
Implication Citoyenne		164 381		20 475	(97 816)	87 040	
F.R.I.J.		582 809	(345 000)	515 969	(103 750)	650 028	
		<u>819 399</u>	<u>(345 000)</u>	<u>716 965</u>	<u>(399 270)</u>	<u>792 094</u>	

Conférence régionale des élus de Laval

Notes complémentaires

au 31 mars 2011

10 - APPORTS REPORTÉS - PROGRAMME « AVEC » 2008-2009-2010

Une entente régionale pour le programme « AVEC » 2008-2009-2010 a été signée entre la Ville de Laval, la Commission scolaire de Laval, la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier, le Forum Jeunesse, l'Association québécoise pour la promotion de l'éducation relative à l'environnement et l'organisme. Les parties se sont engagées à verser un montant total de 1 520 000 \$ sur une période de 3 ans se terminant en 2010.

De plus, l'organisme a signé une entente de gestion avec la Commission scolaire de Laval pour le soutien à la mise en oeuvre du programme « AVEC » dans les écoles de la commission scolaire. Celle-ci s'est engagée à verser un montant total de 760 000 \$ dans le cadre de cette entente.

	2011				2010			
	Solde au début	Transfert des programmes	Transfert au fonctionnement	Montant encaissé et à recevoir	Montant constaté à titre de produits	Montant à la fin	Solde à la fin	Solde à la fin
AVEC								
Immobilisations	1 067 707	65 000		120 000	(84 502)	1 168 205	97 521	628 757
Gestion	628 757				(531 236)	97 521	97 521	628 757
Coordination	49 089	95 000	(25 000)		(63 607)	55 482	55 482	49 089
Autres contributions	17 684			600		18 284	18 284	17 684
	<u>1 763 237</u>	<u>160 000</u>	<u>(25 000)</u>	<u>120 600</u>	<u>(679 345)</u>	<u>1 339 492</u>	<u>1 339 492</u>	<u>1 763 237</u>
								2010
AVEC								
Immobilisations	660 000	120 000	(25 000)	320 000	(7 293)	1 067 707	1 067 707	1 067 707
Gestion				760 000	(131 243)	628 757	628 757	628 757
Coordination	1 308	40 000		40 000	(32 219)	49 089	49 089	49 089
Autres contributions	13 324			4 360		17 684	17 684	17 684
	<u>674 632</u>	<u>160 000</u>	<u>(25 000)</u>	<u>1 124 360</u>	<u>(170 755)</u>	<u>1 763 237</u>	<u>1 763 237</u>	<u>1 763 237</u>

Conférence régionale des élus de Laval

Notes complémentaires

au 31 mars 2011

11 - APPORTS REPORTÉS - PROGRAMME « AVEC » 2005-2006-2007

Une entente régionale pour le programme « AVEC » 2005-2006-2007 a été signée entre la Ville de Laval, la Commission scolaire de Laval, la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier, le Forum Jeunesse de Laval et l'organisme. Les parties se sont engagées à verser un montant total de 1 320 000 \$ sur une période de 3 ans se terminant en mars 2007.

	2011	2010
Solde au début et solde à la fin	\$	\$
AVEC - Immobilisations	120 000	120 000
Autres contributions	150	150
	<u>120 150</u>	<u>120 150</u>

12 - APPORTS REPORTÉS - RÉGIONALISATION DE L'IMMIGRATION

Une entente de partenariat en immigration a été signée entre la Ville de Laval, le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire et l'organisme. Les parties se sont engagées à verser un montant total de 300 000 \$ sur une période de 3 ans se terminant en mars 2009.

	2011	2010
Solde au début	\$	\$
Montant constaté à titre de produits	50 000	112 390
Solde à la fin	<u>50 000</u>	<u>(62 390)</u>

13 - APPORTS REPORTÉS - ENTENTE SPÉCIFIQUE CULTURE 2010-2011-2012

Au cours de l'exercice, une entente régionale pour le programme « Culture » a été signée entre la Ville de Laval, le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, le Forum Jeunesse et l'organisme. Les parties se sont engagées à verser un montant total de 1 023 400 \$ sur une période de 3 ans se terminant en mars 2012.

	2011	2010
Solde au début	\$	\$
Transfert des programmes	567 800	375 000
Transfert au fonctionnement	(30 000)	
Montant encaissé et à recevoir	<u>192 800</u>	<u>192 800</u>
Solde à la fin	<u>730 600</u>	<u>567 800</u>

Conférence régionale des élus de Laval

Notes complémentaires

au 31 mars 2011

14 - APPORTS REPORTÉS - ENTENTE SPÉCIFIQUE CULTURE 2007-2008-2009

Une entente régionale pour le programme « Culture » a été signée entre la Ville de Laval, le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, le Forum Jeunesse et l'organisme. Les parties se sont engagées à verser un montant total de 1 018 400 \$ sur une période de 3 ans se terminant en mars 2009.

	2011	2010
Solde au début	\$ 35 000	\$ 175 000
Transfert au fonctionnement	(15 000)	(15 000)
Montant constaté à titre de produits	(30 000)	(125 000)
Solde à la fin	5 000	35 000

15 - APPORTS REPORTÉS - ENTENTE CULTURE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE

Une entente régionale pour le programme « Culture Scientifique et Technique » a été signée entre la Ville de Laval, le ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, le Forum Jeunesse et l'organisme. Les parties se sont engagées à verser un montant total de 930 000 \$ sur une période de 3 ans se terminant en mars 2009.

	2011	2010
Solde au début	\$ 511 169	\$ 593 338
Transfert au fonctionnement	(30 000)	(15 000)
Montant constaté à titre de produit de l'exercice	(203 981)	(67 169)
Solde à la fin	277 188	511 169

16 - APPORTS REPORTÉS - ENTENTE SPÉCIFIQUE AGROALIMENTAIRE

Une entente régionale pour le programme « Entente spécifique agroalimentaire » a été signée. Les parties se sont engagées à verser un montant total de 450 000 \$ sur une période de 3 ans se terminant en mars 2009.

	2011	2010
Solde au début	\$ 60 000	\$ 237 000
Transfert au fonctionnement	(15 000)	(15 000)
Montant constaté à titre de produits	(46 000)	(162 000)
Solde à la fin	14 000	60 000

Conférence régionale des élus de Laval

Notes complémentaires

au 31 mars 2011

17 - APPORTS REPORTÉS - ENTENTE COMMISSION RÉGIONALE EN LOISIR ET EN SPORT

Une entente régionale pour la mise sur pied d'une commission régionale en loisirs et en sports (CRLS) a été signée. Les parties se sont engagées à verser un montant total de 1 307 133 \$ sur une période de 3 ans se terminant en mars 2010. L'entente a été renouvelée pour un montant de 438 459 \$ pour une période d'un an se terminant en mars 2011. Une nouvelle entente est présentement en cours de négociation. De plus, la CRLS conclut des ententes avec d'autres partenaires dans le cadre de la réalisation de projets pour avoir un effet levier dans la communauté.

	2011		2010		
	Solde au début	Transfert des programmes	Montant encaissé et à recevoir	Montant constaté à titre de produit	Solde à la fin
Mission de base					
CORA	90 173	13 102	249 500	(170 868)	52 407
Loisir pour personnes handicapées			126 572	(110 650)	15 922
Jeux du Québec			62 387	(62 387)	
Secondaire en spectacle		(13 102)	13 102		
Rendez-vous de la Francophonie	4 500		2 500	(2 100)	4 900
Jeune relève amateur	76 910		15 310	(34 100)	58 120
Mon école à pied à vélo	14 500		12 500	(10 000)	17 000
Déf-Santé	85 000			(50 000)	35 000
	<u>271 083</u>	<u>-</u>	<u>481 871</u>	<u>(440 105)</u>	<u>183 349</u>
2010					
Mission de base					
CORA	100 912	(5 000)	249 500	(129 500)	90 173
Loisir pour personnes handicapées			126 572	(126 572)	
Jeux du Québec			59 635	(59 635)	
Secondaire en spectacle					
Rendez-vous de la Francophonie	90 000		4 500	(28 400)	4 500
Jeune relève amateur			15 310		76 910
Mon école à pied à vélo		10 000	14 500	(10 000)	14 500
Déf-Santé	150 000			(65 000)	85 000
	<u>340 912</u>	<u>5 000</u>	<u>470 017</u>	<u>(415 346)</u>	<u>271 083</u>

Conférence régionale des élus de Laval

Notes complémentaires

au 31 mars 2011

18 - APPORTS REPORTÉS - ENTENTE SPÉCIFIQUE AÎNÉS

Une entente spécifique pour les aînés a été signée entre la Ministre responsable des aînés et l'organisme. Les parties se sont engagées à verser un montant total de 750 000 \$ sur une période de 6 ans se terminant en mars 2013.

	<u>2011</u>	<u>2010</u>
Solde au début	\$	\$
Montant encaissé et à recevoir	189 173	229 500
Montant constaté à titre de produits	119 000	119 000
Solde à la fin	<u>145 072</u>	<u>189 173</u>

19 - APPORTS REPORTÉS - ENTENTE REVITALISATION URBAINE INTÉGRÉE

Une entente pour le programme « Revitalisation urbaine intégrée » a été signée entre le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, le Forum Jeunesse et l'organisme. Les parties se sont engagées à verser un montant total de 996 000 \$ sur une période de 3 ans se terminant en mars 2010.

	<u>2011</u>	<u>2010</u>
Solde au début	\$	\$
Transfert au fonctionnement	842 569	785 469
Montant encaissé et à recevoir	(30 000)	(30 000)
Montant constaté à titre de produits	(116 741)	182 000
Solde à la fin	<u>695 828</u>	<u>842 569</u>

20 - APPORTS REPORTÉS - ENTENTE CENTRE D'INTERPRÉTATION DES BIOSCIENCES ARMAND-FRAPIER

Une convention a été signée entre le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, la Ville de Laval et l'organisme afin d'apporter une aide financière au Centre d'interprétation des biosciences Armand-Frappier (CIBAF) pour la réalisation du projet « Maintenance et développement des activités du CIBAF ». Les parties se sont engagées à verser un montant total de 675 000 \$ sur une période de 3 ans se terminant en mars 2011.

	<u>2011</u>	<u>2010</u>
Solde au début	\$	\$
Montant encaissé et à recevoir	300 000	225 000
Montant constaté à titre de produits	(225 000)	75 000
Solde à la fin	<u>150 000</u>	<u>300 000</u>

Conférence régionale des élus de Laval

Notes complémentaires

au 31 mars 2011

21 - APPORTS REPORTÉS - ENTENTE EN ÉCONOMIE SOCIALE

Une entente spécifique en économie sociale a été signée entre le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, le Centre local de développement de Laval, le Forum Jeunesse, la Ministre responsable de la région de Laval et l'organisme. Les parties se sont engagées à verser un montant total de 625 000 \$ sur une période 5 ans se terminant le 31 mars 2013.

	2011	2010
Solde au début	\$	\$
Transfert des programmes	305 314	180 000
Transfert au fonctionnement	15 000	30 000
Montant encaissé et à recevoir	(30 000)	(30 000)
Montant constaté à titre de produits	80 000	130 000
Solde à la fin	<u>(30 077)</u>	<u>(4 686)</u>
	<u>340 237</u>	<u>305 314</u>

22 - APPORTS REPORTÉS - ENTENTE DE PARTENARIAT POUR SOUTENIR LA RELÈVE PROFESSIONNELLE EN CULTURE

Une entente de partenariat pour soutenir la relève professionnelle en culture à Laval a été signée entre le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, le Forum Jeunesse, la Ville de Laval et l'organisme. Les parties se sont engagées à verser un montant total de 140 000 \$ sur une période de 2 ans se terminant en mars 2010.

	2011	2010
Solde au début	\$	\$
Montant encaissé et à recevoir	104 000	140 000
Montant constaté à titre de produits	11 221	3 779
Solde à la fin	<u>(112 196)</u>	<u>(39 779)</u>
	<u>3 025</u>	<u>104 000</u>

23 - APPORTS REPORTÉS - ENTENTE CONCILIATION TRAVAIL-FAMILLE 2011-2012

Au cours de l'exercice, une entente de subvention pour le programme de soutien à des projets issus de la communauté en matière de conciliation travail-famille a été signée entre le Ministre responsable de la famille et l'organisme. Les parties se sont engagées à verser un montant total de 50 000 \$ pour une période de 2 ans se terminant le 31 mars 2012.

	2011	2010
Solde au début	\$	\$
Transfert des programmes	37 500	
Montant encaissé et à recevoir	5 600	
Montant constaté à titre de produits	12 500	37 500
Solde à la fin	<u>(20 000)</u>	<u>37 500</u>
	<u>35 600</u>	<u>37 500</u>

Conférence régionale des élus de Laval

Notes complémentaires

au 31 mars 2011

24 - APPORT REPORTÉS - ENTENTE CONCILIATION TRAVAIL-FAMILLE 2009-2010

Une entente de subvention pour le programme de soutien à des projets issus de la communauté en matière de conciliation travail-famille a été signée entre la Ministre responsable de la famille et l'organisme. Les parties se sont engagées à verser un montant total de 60 000 \$ pour une période de 2 ans se terminant le 1er juin 2010.

	2011	2010
Solde au début	\$ 35 000	\$ 60 000
Montant constaté à titre de produits	(35 000)	(25 000)
Solde à la fin	-	35 000

25 - APPORTS REPORTÉS - ENTENTE DE PARTENARIAT RÉGIONAL EN TOURISME

Une entente de partenariat régional en tourisme a été signée entre le ministère du Tourisme, l'Association touristique régionale de Laval, le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, la Ville de Laval, le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale et l'organisme. Les parties se sont engagées à verser un montant total de 1 050 000 \$ sur une période de 4 ans se terminant le 31 mars 2012.

	2011	2010
Solde au début	\$ 90 000	\$ 150 000
Montant constaté à titre de produits	(20 000)	(60 000)
Solde à la fin	70 000	90 000

26 - APPORTS REPORTÉS - ENTENTE ÉCOCITOYENNETÉ

Une entente lavalloise sur l'éducation relative à l'écocitoyenneté a été signée entre le Forum Jeunesse, le Centre d'interprétation des biosciences Armand-Frappier (CIBAF) et l'organisme. Les parties se sont engagées à verser un montant total de 150 000 \$ ainsi qu'une contribution du CIBAF en ressources humaines, matérielles et financières d'une valeur de 74 938 \$. Cette entente a une durée de 2 ans se terminant le 31 mars 2010.

	2011	2010
Solde au début	\$ 6 000	\$ 150 000
Montant constaté à titre de produits	(6 000)	(144 000)
Solde à la fin	-	6 000

Conférence régionale des élus de Laval

Notes complémentaires

au 31 mars 2011

27 - APPORTS REPORTÉS - ENTENTE DE PARTENARIAT POUR LA PROMOTION DE L'HISTOIRE DE L'ÎLE JÉSUS

Une entente de partenariat pour la promotion de l'histoire de l'Île Jésus a été signée entre le Forum Jeunesse, la société d'histoire et de généalogie de l'Île Jésus et l'organisme. Les parties se sont engagées à verser un montant total de 132 000 \$ pour une période de 2 ans se terminant le 31 mars 2011.

	<u>2011</u>	<u>2010</u>
Solde au début	\$	\$
Montant constaté à titre de produits	41 625	70 000
	<u>(14 670)</u>	<u>(28 375)</u>
Solde à la fin	<u>26 955</u>	<u>41 625</u>

28 - APPORTS REPORTÉS - ENTENTE VÉHICULES HORS ROUTE 2010-2011-2012

Au cours de l'exercice, une convention a été signée entre le ministère des Transports et l'organisme afin d'apporter une aide financière pour la coordination de la table de concertation régionale sur les véhicules hors route. Les parties se sont engagées à verser un montant total de 60 000 \$ pour une période de 3 ans se terminant en mars 2012.

	<u>2011</u>	<u>2010</u>
Transfert au fonctionnement	\$	\$
Montant encaissé et à recevoir	(20 000)	(20 000)
	<u>20 000</u>	<u>20 000</u>
Solde à la fin	<u>-</u>	<u>-</u>

29 - APPORTS REPORTÉS - ENTENTE INITIATIVE SOCIALE

Au cours de l'exercice, une entente a été signée entre le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, gestionnaire du Fonds québécois d'initiatives sociales et l'organisme afin d'apporter une aide financière pour amorcer et poursuivre la concertation de l'organisme avec ses partenaires, identifier les besoins, priorités et les ressources disponibles en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale et établir un plan d'action visant à soutenir des interventions territoriales prioritaires. Les parties se sont engagées à verser un montant total de 70 000 \$ pour une période d'un an se terminant en juin 2011.

	<u>2011</u>	<u>2010</u>
Montant encaissé et à recevoir et solde à la fin	\$	\$
	<u>70 000</u>	<u>-</u>

Conférence régionale des élus de Laval

Notes complémentaires

au 31 mars 2011

30 - APPORTS REPORTÉ - ENTENTE PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE ET RÉUSSITE ÉDUCATIVE

Au cours de l'exercice, une entente a été signée entre le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, la Commission scolaire de Laval, la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier, le Collège Montmorency, l'Université de Montréal, la direction régionale d'Emploi-Québec, l'Agence de la santé et des services sociaux de Laval, le Centre local de développement de Laval, le Carrefour jeunesse emploi de Laval, le Forum Jeunesse et l'organisme. L'entente a pour objectif la réalisation d'un plan d'action visant à favoriser la persévérance scolaire et la réussite éducative des jeunes lavallois à tous les niveaux d'enseignement. Les parties se sont engagées à verser un montant total de 1 050 000 \$ sur une période de 3 ans se terminant en mars 2013.

Solde au début	Transfert des programmes	Transfert au fonctionnement	Montant encaissé et à recevoir	Montant constaté à titre de produits	Solde à la fin
\$	\$	\$	\$	\$	\$
Persévérance scolaire	25 000		165 000		190 000
Coordination	225 000	(65 000)	19 157	(21 323)	157 834
	<u>250 000</u>	<u>(65 000)</u>	<u>184 157</u>	<u>(21 323)</u>	<u>347 834</u>

31 - ENGAGEMENTS

L'organisme s'est engagé, d'après un bail pour ses locaux, échéant en 2012 et un contrat de location pour un photocopieur, échéant en 2014, à verser une somme de 139 247 \$. Les paiements minimums exigibles pour les trois prochains exercices financiers s'élèvent à 106 585 \$ en 2012, à 30 255 \$ en 2013 et à 2 407 \$ en 2014.

32 - OBJECTIFS ET POLITIQUES EN MATIÈRE DE GESTION DES RISQUES FINANCIERS, ET RISQUES FINANCIERS

Objectifs et politiques en matière de gestion des risques financiers

L'organisme est exposé à divers risques financiers qui résultent à la fois de ses opérations et de ses activités d'investissement. La gestion des risques financiers est effectuée par la direction de l'organisme.

L'organisme ne conclut pas de contrats visant des instruments financiers, incluant des dérivés financiers à des fins spéculatives.

Conférence régionale des élus de Laval

Notes complémentaires

au 31 mars 2011

32 - OBJECTIFS ET POLITIQUES EN MATIÈRE DE GESTION DES RISQUES FINANCIERS, ET RISQUES FINANCIERS (suite)

Risques financiers

Les principaux risques financiers auxquels l'organisme est exposé ainsi que les politiques en matière de gestion des risques financiers sont détaillées ci-après.

Risque de taux d'intérêt

L'encaisse porte intérêt à taux variable et expose donc l'organisme au risque de variations des revenus d'intérêts découlant des fluctuations des taux d'intérêt.

Les autres actifs et passifs financiers de l'organisme ne présentent aucun risque de taux d'intérêt étant donné qu'ils ne portent pas intérêt.

L'organisme n'utilise pas de dérivés financiers pour réduire son exposition au risque de taux d'intérêt.

Risque de crédit

Les instruments financiers qui exposent potentiellement l'organisme à un risque de crédit représentent principalement l'encaisse et les subventions à recevoir.

- L'encaisse est déposée auprès d'une institution financière reconnue qui dispose d'une excellente cote de solvabilité. Par conséquent, l'organisme estime que le risque de crédit relativement à cet actif financier est minime;
- Le risque de crédit lié aux subventions à recevoir est généralement limité, car elles sont à recevoir de différents ministères du gouvernement provincial ou d'organismes municipaux.

Risque de liquidité

La gestion du risque de liquidité vise à maintenir un montant suffisant d'encaisse. Afin d'atteindre ses objectifs et d'acquitter ses obligations, l'organisme établit certaines prévisions budgétaires.

33 - GESTION DU CAPITAL

En matière de gestion du capital, les objectifs de l'organisme sont les suivants :

- Préserver sa capacité de poursuivre ses activités;
- S'acquitter de ses obligations financières.

Pour se faire, les administrateurs de l'organisme approuvent annuellement un budget permettant le contrôle des produits et des charges de ses activités, et ce, afin de s'assurer de promouvoir le statut et les intérêts professionnels des membres de l'organisme.

Conférence régionale des élus de Laval

Notes complémentaires

au 31 mars 2011

33 - GESTION DU CAPITAL (suite)

Les administrateurs s'appuient sur les actifs nets de l'organisme et sur l'encaisse au bilan pour le suivi du capital.

	2011	2010
Actifs nets	\$ 996 678	\$ 947 664
Encaisse	7 546 326	7 601 153

Les administrateurs gèrent la structure de capital et y apportent des rajustements en fonction des changements qui touchent la conjoncture économique et les caractéristiques de risque des actifs sous-jacents. Afin de maintenir la structure de capital, les administrateurs peuvent être amenés à acquérir ou vendre des actifs et à émettre de nouvelles dettes.

L'organisme n'est soumis à aucune exigence concernant son capital en vertu de règles extérieures.

34 - CHIFFRES DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT

Certaines données correspondantes fournies pour l'exercice précédent ont été reclassées en fonction de la présentation adoptée pour le présent exercice.

Conférence régionale des élus de Laval
Renseignements supplémentaires
pour l'exercice terminé le 31 mars 2011

	2011	2010
	\$	\$
PRODUITS		
Fonctionnement	712 534	688 376
Fonds de développement régional-fonctionnement (MAMROT) (a)	359 500	279 500
Transfert des programmes et ententes	98 000	95 000
CLD de Laval	49 014	13 508
Intérêts	1 219 048	1 076 384
Programmes	728 668	387 328
Mandats spéciaux	2 617 530	1 957 997
	<u>4 565 246</u>	<u>3 421 709</u>
 (a) Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire		
CHARGES		
Rémunération du personnel	904 897	790 869
Administration générale	2 991	12 020
Contractuels	6 115	28 570
Événements spéciaux	95 977	94 028
Locaux	12 168	12 249
Télécommunications	30 863	31 970
Frais de déplacement, représentation et réunion	35 817	34 341
Frais de bureau et service informatique	36 054	30 818
Publicité, promotion et commandite	373	988
Cotisations	4 191	4 194
Assurances	45 434	35 086
Honoraires professionnels	1 211	1 223
Frais bancaires	6 144	2 206
Formation	40 478	38 795
Amortissement des immobilisations	7 321	5 519
CLD de Laval	(60 000)	(60 000)
Imputation au Forum Jeunesse	<u>1 170 034</u>	<u>1 062 876</u>
 CHARGES RELIÉES AUX PROGRAMMES		
Fonds interventions régionales	300 000	
Fonds de développement régional		
Projets 2008-2009	11 418	141 963
Projets 2009-2010	134 750	245 365
Projets 2010-2011	282 500	
	<u>728 668</u>	<u>387 328</u>

Conférence régionale des élus de Laval

Renseignements supplémentaires

pour l'exercice terminé le 31 mars 2011

	2011	2010
	\$	\$
CHARGES RELIÉES AUX MANDATS SPÉCIAUX		
Forum Jeunesse		
Fonctionnement	164 377	196 456
Amortissement des immobilisations	1 284	1 248
Implication Citoyenne	108 611	97 816
F.R.I.J.	179 719	103 750
Programme « AVEC » 2008-2009-2010	679 345	170 755
Régionalisation de l'immigration	30 000	62 390
Entente spécifique culture 2007-2008-2009	203 981	125 000
Entente sur la culture scientifique et technique	46 000	67 169
Entente spécifique agroalimentaire	440 105	162 000
Entente commission régionale en loisir et en sport	163 101	415 346
Entente spécifique aînés	116 741	159 327
Entente revitalisation urbaine intégrée	225 000	94 900
Entente centre d'interprétation des biosciences Armand-Frapplier	30 077	4 686
Entente en économie sociale		
Entente de partenariat pour soutenir la relève professionnelle en culture	112 196	39 779
Entente conciliation travail-famille 2011-2012	20 000	
Entente conciliation travail-famille 2009-2010	35 000	25 000
Entente de partenariat régional en tourisme	20 000	60 000
Entente écocitoyenneté	6 000	144 000
Entente de partenariat pour la promotion de l'histoire de l'île Jésus	14 670	28 375
Entente persévérance scolaire et réussite éducative	21 323	
	<u>2 617 530</u>	<u>1 957 997</u>